



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-11

L'an deux mille vingt et un, à 9h00

Le 18 juin, à Charleville Mézières en visioconférence

Date de convocation	10 juin 2021
Nombre de délégués:	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	27 Présents
● Votes par procuration	1 vote par procuration

Étaient présents :

M Philippe CLAUDE	M Géry TRONÇON
M Jean François GOSSET	M Jean François VALLOIRE
Mme Marzia DE BONI (représente Mme De Montgon)	M Dominique DIDELOT (représente M DUPOMMIER)
M Boris RAVIGNON	M Dominique COLLIN
Mme Véronique CASTRONOVO	M Claude VALDENNAIRE
M Christian WEISS	M Régis DEPAIX (représente M LIEBEAUX)
Mme Dominique FLORES	Mme. Sylvaine GERARD
M Sébastien PAULET	M Pierre CORDIER
Mme Héléne OLIVIER	M Michel NORMAND
M Sébastien ROUSSEAU	M Hugues MAHIEU (représente M WALLENDORFF)
M. Michel LALLEMAND	Mme Dominique HUMBERT
M. Yvon HUMBLOT	M Simon LECLERC
M Gérard WECKERING (pv de M Callais)	Mme Christine NOIRET RICHET
M Jean Yves JONET	

Objet de la délibération :

PROJET HEBMA – TRAVAUX – SIGNATURE DES MARCHES

Résultat du vote
Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-11

Objet de la délibération :

PROJET HEBMA – TRAVAUX – SIGNATURE DES MARCHES

Le projet HEBMA a été délégué par les communautés de communes de l'Ouest Vosgien et Terre d'Eau. Il a pour objectif de protéger les populations des inondations et d'assurer la restauration écologique des cours d'eau.

Suite à l'enquête publique, un arrêté inter préfectoral du 27/10/2020 déclare ce projet d'utilité publique (DUP), reconnaît son intérêt général (DIG) et autorise les travaux.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé par le maître d'œuvre à 17,5 M€ HT.

Pour recruter les entreprises de travaux, un avis de pré-information a été publié au JOUE et sur la plateforme XMarché en mai 2020. Puis un appel d'offres a été lancé le 02/04/2021.

Le dossier de consultation des entreprises comprend quatre lots :

	Secteur	contenu	Montant prévisionnel
Lot n° 1	Meuse Mouzon	ZDSS Levécourt et Hâcourt et leurs 3 mesures compensatoires (Zone humide et lit d'étiage à Levécourt ; aménagement de seuil de l'Aiguiserie à Breuvannes en Bassigny) Vrécourt (seuil et protection localisée) Neufchâteau (seuils et protection localisée)	7,9M €
Lot n° 2	Mouzon et Anger	ZDSS de Soulaucourt Protections localisées de Rebeuville et Pompierre aménagement de seuils à Pompierre lits d'étiage (Aingeville Jainvillotte bois d l'Hermitte) réduction de section (Gendreville - Médonville - Malaincourt)	3,2M€
Lot n° 3	Vair amont	Protection localisée Harchéchamp aménagement de seuils (la gravière) réduction de section Removille Vouxeys sur le Vair) lit d'étiage (Autigny amont et aval, Vouxeys - Ban mélé)	3,2M€
Lot n° 4	Vair Aval et Saônelle	Protection localisée de Moncel sur Vair aménagement de seuils (Pisciculture de Sionne ; Maxey sur Meuse ; moulin Bontemps) annexe hydraulique (Soulosse et noue de	3,3M€

	Pagny)	
--	--------	--

La commission d'appel d'offres HEBMA s'est réunie le 10 juin 2021 et a procédé à l'attribution des lots de la manière suivante :

	Candidat retenu	montant
Lot n° 1	Groupement Vinci construction terrassement/SOGEA Est BTP/Est Ouvrages/SETHY	7 498 596,09 € HT
Lot n° 2	Groupement Pedduzzi/URANO/ID VERDE	2 426 303,04 € HT
Lot n° 3	Groupement Calin/Weiler	1 814 189,83 € HT
Lot n° 4	Groupement Weiler/Calin/les Chantiers du Barrois	2 854 429,25 € HT

Après la décision d'attribution de la CAO du 10/6/2021

Vu le procès verbal de la CAO du 10/6/21

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical :

- PREND acte de la décision de la CAO du 10/6/21
- AUTORISE le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la CAO du 10/6/21



BORIS RAVIGNON

BORIS RAVIGNON
2021.06.22 17:49:39 +0200
Ref:20210621_093608_1-2-O
Signature numérique
le Président

DETAIL DES VOTES :

Organisme	Nom	VOTE
CA Ardenne Métropole	M. Philippe CLAUDE	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Jean-François GOSSET	POUR
CA Ardenne Métropole	Mme Marzia DE BONI	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Boris RAVIGNON	POUR
CA Longwy	Mme Véronique CASTRONOVO	POUR
Codecom Aire à l'Argonne	Christian WEISS	POUR
Codecom Ardenne Rives de Meuse	Mme Dominique FLORES	POUR
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Sébastien PAULET	POUR
Codecom Argonne Meuse	Mme Hélène OLIVIER	POUR
Codecom Crêtes Préardennaises	M. Sébastien ROUSSEAU	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Michel LALLEMAND	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Yvon HUMBLLOT	POUR
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	Gérard WECKERING	POUR
	(pv de M CALLAIS)	POUR
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Jean-Yves JONET	POUR
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Géry TRONÇON	POUR
Codecom du Sammiellois	M. Jean-François VALLOIRE	POUR
Codecom du Sammiellois	M. Dominique DIDELOT	POUR
Codecom Terre d'Eau	M. Dominique COLLIN	POUR
Codecom Terre d'Eau	M. Claude VALDENAIRE	POUR
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Régis DEPAIX	POUR
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	Mme Sylvaine GERARD	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	M. Pierre CORDIER	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	M. Michel NORMAND	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	M. Hugues MAHIEU	POUR
Conseil Départemental des Vosges	Mme Dominique HUMBERT	POUR
Conseil Départemental des Vosges	M. Simon LECLERC	POUR
Région Grand Est	Mme Christine NOIRET-RICHET	POUR

